

Lille Actualités

MAI 1990

ARCHIVES MUNICIPALES
423/95
DE LILLE

116616

Un pari

1993

sera une année capitale pour Lille. L'ouverture des frontières coïncidera avec la mise en service du tunnel sous la Manche et l'arrivée des TGV nord-européens dans Lille. Les premiers voyageurs descendront dans une ville qui a su préparer leur accueil, qui a compris que 28 millions de voyageurs par an représentent un formidable potentiel pour son développement économique. Lille a parié sur les échanges et les communications.

Lorsque Pierre Mauroy a fédéré toutes les énergies de la métropole et de la région pour obtenir le croisement des TGV dans Lille, il avait déjà en projet la création d'un centre d'affaires dans le secteur des gares. Il l'a imaginé comme le signal du renouveau d'une métropole et d'une région. Cette ambition impliquait des choix de programme et un urbanisme fort. Euralille et Rem Koolhaas ont produit un projet qui intégrait toutes les contraintes. Après un long débat public qui l'a amendé, le projet Euralille/Koolhaas a été adopté par le Conseil municipal et celui de la Communauté. Lille se donne les moyens de gagner son pari et de réussir l'implantation de cette usine tertiaire. Une usine qui emploiera 5 000 personnes.

Euralille, c'est 3 fois oui

Sondés par la SOFRES, les Lillois approuvent à 76% le projet Euralille/Rem Koolhaas. Invité à voter le dossier de Zone d'Aménagement Concerté, le Conseil municipal de Lille s'est prononcé pour, par 34 voix, contre, par 17 voix, les 8 élus communistes se sont abstenus. Le Conseil de la Communauté Urbaine a approuvé le dossier à une forte majorité, puisque sur 140 conseillers communautaires, 12 ont voté contre et 13 se sont abstenus.

Le centre international d'affaires des gares monopolise le débat politique depuis 5 mois. Sans abuser des clichés, on peut dire qu'il a fait couler beaucoup d'encre. Jamais un projet d'urbanisme n'a été autant débattu à Lille et peut être même ailleurs en France.

Le sondage de la Sofres, publié dans les pages suivantes, démontre que les Lillois mesurent parfaitement la dimension de l'enjeu. Spontanément, ils attendent des créations d'emplois, même lorsqu'ils n'ont pas une connaissance exacte du projet Euralille/Rem Koolhaas.

Pierre Mauroy ne cesse de comparer le TGV à un fleuve puissant, sur lequel le centre international d'affaires fera office de turbine et produira de l'énergie. L'opinion publique partage totalement cette vision.

Au Conseil Municipal du 23 avril, Pierre Mauroy a rappelé qu'Euralille est avant tout un outil de la croissance économique de la métropole et il s'est engagé à publier un état trimestriel des créations d'emplois.



Le chantier de la gare TGV.

Il a également évoqué les acquis de cinq mois de concertation: réduction des surfaces commerciales, urbanisation de la rue Le Corbusier et du faubourg-de-Roubaix, maintien de la Ferme des Dondaines, etc. Il a réaffirmé que le centre d'affaires n'était que le premier maillon du onzième quartier de Lille, qui se

construira sur les terrains de la foire. En conclusion, Pierre Mauroy a posé une question simple: "Est-ce que cela valait la peine de se battre pour que les TGV se croisent dans Lille et lui amènent 28 millions de voyageurs par an, de payer le surcroît demandé par la SNCF pour ne rien faire?" Ni l'opposition, ni les écologistes

n'ont contesté la nécessité de réaliser le centre d'affaires, mais pour des raisons diverses ils souhaitaient un autre projet, d'autres modifications, prendre encore du temps. Pierre Mauroy a répondu fermement à ces objections: "Il y a un temps pour les études et un temps pour la décision... Les acteurs de la vie

économique nous pressent de lancer les chantiers, si nous paraissions irrésolus, les investisseurs se diraient évidemment qu'il faut aller ailleurs... Ce soir, il y a un train qui part avec ceux qui auront pris leurs responsabilités!"



76% des Lillois satisfaits

En huit questions, les Lillois, sondés par la SOFRES, ont porté un jugement positif sur le projet Euralille/Rem Koolhaas. Cet instantané de l'opinion est remarquable, car il est rare qu'un projet d'urbanisme suscite l'adhésion, avant de sortir de terre.

Une forte majorité de Lillois sait que la ville projette l'aménagement d'un centre international d'affaires dans le secteur des gares. L'opinion publique, dans son ensemble, approuve cette initiative. Les sondés qui ont entendu parler du projet adhèrent à ce grand dessein.

Si le terme "centre international d'affaires des gares" évoque une réalité pour 56% des Lillois, il est peu associé aux noms d'Euralille et de Rem Koolhaas. Ce n'est pas une surprise, en matière d'urbanisme et, même en architecture, les réalisations occultent les noms de leurs auteurs. Qui a signé la grande arche de la défense? Et, ici même, un sondage reconnaîtrait-il la paternité d'Émile Dubuisson dans la conception de l'Hôtel de Ville? Un bref rappel des éléments du programme Euralille suffit à rafraîchir la mémoire des Lillois, ou les aide à émettre un jugement qualitatif sur les conséquences futures du projet. Nul ne doute de son importance et 77% des sondés pensent qu'il créera des emplois.

Professionnellement, ce sont les cadres et commerçants qui croient le plus à la création d'emplois, 1% seulement se déclare sans opinion. Les ouvriers font preuve également d'un bel optimisme.

L'image de Lille devenant "métropole européenne" est plus diversement appréciée. Les groupes les plus réservés, réserve toute relative, sont les commerçants et cadres, les plus de 65 ans, les partisans de droite et les écologistes.

À travers cette question, ces derniers manifestent plus leur méfiance à l'égard du tandem Euralille/Rem Koolhaas qu'à l'Europe elle-même. Interprétation confirmée par la question sur l'audace et l'imagination du projet. Sur ce point, ils sont de loin les plus critiques, mais malgré les prises de position hostiles des leaders lillois, près de 50% des écologistes interrogés reconnaissent le caractère audacieux du projet.

Il semble que l'opinion des Lillois se révèle imperméable aux critiques formulées à l'encontre de Rem Koolhaas. Leur confiance les amène d'ailleurs à penser que le projet sera apprécié par l'ensemble de leurs concitoyens.

Leur jugement global — 76% de satisfaits — valide les éléments du programme et les choix urbains. L'opinion publique ne s'encombre pas trop de nuances et, malgré des débats parfois vifs, elle souscrit au projet sans fausse note. Le taux d'avis négatifs dépasse rarement les 20%. Ce noyau dur des opposants est constitué essentiellement par les partisans de droite, les écologistes et, sociologiquement, par la catégorie commerçants-cadres (pour des raisons techniques, il n'a pas été possible de distinguer plus finement les professions).

En définitive, le sondage de la SOFRES confirme que les Lillois font confiance au maire pour mener à bien un dossier complexe, essentiel pour l'avenir de leur ville, même s'ils n'en connaissent pas ou n'approuvent pas tous les détails. La responsabilité d'adopter les meilleures solutions revient à Pierre Mauroy. Nul ne met en doute sa crédibilité, pas même ceux qui s'opposent à lui lors des élections.

Le sondage SOFRES a été réalisé auprès de 400 Lillois âgés de plus de 18 ans, sélectionnés selon la méthode des quotas (sexe, âge, catégorie socio-professionnelle) entre le 17 et le 19 avril.

Question : Avez-vous déjà entendu parler du futur centre international d'affaires des gares de Lille ?

Oui, j'en ai déjà entendu parler	56%
Non, je n'en ai jamais entendu parler	44%
	100%

La première question fait apparaître une bonne connaissance de l'existence d'un projet de réalisation du centre d'affaires à proximité des gares.

Question : Avez-vous déjà entendu parler du futur Centre international d'affaires des gares de Lille ?

	Oui, j'en ai déjà entendu parler	Non, je n'en ai jamais entendu parler
TOTAL	56	44
SEXE		
— Homme	62	38
— Femme	50	50
AGE		
— 18 à 24 ans	47	53
— 25 à 34 ans	61	39
— 35 à 49 ans	55	45
— 50 à 64 ans	61	39
— 65 ans et plus	53	47
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE		
— Cadre, commerçant	85	15
— Profession intermédiaire, employé	62	38
— Ouvrier	31	69
— Inactif, retraité	55	45
PRÉFÉRENCE PARTISANE		
— Gauche	56	44
— dont : Parti socialiste	57	43
— Mouvement écologiste*	64	36
— Droite	64	36

* En raison de la faiblesse des effectifs, les résultats sont à interpréter avec prudence. L'analyse par classe d'âge fait ressortir une meilleure connaissance du projet chez les 25-34 ans et chez les 50-64 ans. Les commerçants et les cadres apparaissent comme la population la mieux informée, la population ouvrière n'a pas encore été vraiment touchée par l'information. Enfin, les "sondés" de droite et les écologistes sont plus sensibles à ce dossier.

Question : A première vue, êtes-vous favorable ou opposé à ce projet ?

	Ensemble des Lillois	Ont entendu parler du futur centre international d'affaires
Très favorable	20%	27%
Plutôt favorable	41%	52%
Plutôt opposé	6%	10%
Très opposé	2%	3%
Sans opinion	31%	8%
	100%	100%

Informée ou non, une large majorité des Lillois approuve le projet, 8% seulement se déclarent opposés, les "sans opinion" représentent un fort contingent (31%), c'est l'exception de ce sondage qui met en lumière le vif intérêt des Lillois pour un projet urbain capital. Les personnes informées plébiscitent l'idée d'un projet et dans cette catégorie, les "sans opinion" tombent à 8%.

Question : A première vue, êtes-vous favorable ou opposé à ce projet ?

	Très favorable	Plutôt favorable	Plutôt opposé	Très opposé	Sans opinion
TOTAL	20	41	6	2	31
SEXE					
— Homme	22	39	6	3	30
— Femme	17	44	6	0	33
AGE					
— 18 à 24 ans	25	36	4	2	33
— 25 à 34 ans	17	47	6	2	28
— 35 à 49 ans	15	41	3	3	38
— 50 à 64 ans	18	43	11	1	27
— 65 ans et plus	23	37	7	0	33
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE					
— Cadre, commerçant	28	36	12	6	18
— Profession intermédiaire, employé	20	41	5	1	33
— Ouvrier	10	44	2	1	43
— Inactif, retraité	22	42	7	1	28
PRÉFÉRENCE PARTISANE					
— Gauche	21	44	7	0	28
— dont : Parti socialiste	23	45	6	0	26
— Mouvement écologiste*	19	42	14	8	17
— Droite	25	35	7	2	31

* En raison de la faiblesse des effectifs, les résultats sont à interpréter avec prudence. Par classe d'âge, les 18-34 ans adhèrent plus que les autres au projet, mais il faut noter qu'aucune opposition liée à l'âge ne s'affirme. Les inactifs, les retraités, les cadres et les commerçants se déclarent favorables au projet. Ouvriers et employés sont moins enthousiastes sans se déclarer opposants, sans doute par manque d'informations. Les électeurs socialistes approuvent massivement, mais les partisans de la droite aussi. La seule opposition réelle, bien que modeste, vient des écologistes (22% désapprouvent).

Question : Plus précisément, avez-vous entendu parler du projet Euralille conçu par Rem Koolhaas ?

Oui, j'en ai déjà entendu parler	31
Non, je n'en ai jamais entendu parler	69
	100%

Malgré le développement de moyens d'information, les signatures Euralille et Rem Koolhaas demeurent fortement méconnues.

Question : Plus précisément, avez-vous entendu parler du projet Euralille conçu par Rem Koolhaas ?

	Oui, j'en ai déjà entendu parler	Non, je n'en ai jamais entendu parler
TOTAL	31	69
SEXE		
— Homme	39	61
— Femme	23	77
AGE		
— 18 à 24 ans	24	76
— 25 à 34 ans	32	68
— 35 à 49 ans	33	67
— 50 à 64 ans	34	66
— 65 ans et plus	31	69
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE		
— Cadre, commerçant	48	52
— Profession intermédiaire, employé	36	64
— Ouvrier	19	81
— Inactif, retraité	27	73
PRÉFÉRENCE PARTISANE		
— Gauche	26	74
— dont : Parti socialiste	26	74
— Mouvement écologiste*	44	56
— Droite	34	66

* En raison de la faiblesse des effectifs, les résultats sont à interpréter avec prudence. Seuls les cadres, les commerçants et... les écologistes associent mieux les noms d'Euralille et de Rem Koolhaas au projet de centre d'affaires.

Question : Le projet Euralille/Rem Koolhaas tel que l'a proposé M. Pierre Mauroy comprend :

- la nouvelle gare, pour le TGV,
- un parc urbain de 10 hectares,
- des bureaux,
- un centre commercial,
- des logements,
- des équipements publics.

Estimez-vous que le projet Euralille/Rem Koolhaas...

	Ensemble des Lillois	Ont entendu parler d'Euralille
...est très important pour l'avenir de Lille	83	86
...ou n'est pas très important pour l'avenir de Lille	12	14
— Sans opinion	5	0
	100%	100%
...va créer des emplois à Lille	77	71
...ou ne créera pratiquement pas d'emplois à Lille	16	21
— Sans opinion	7	8
	100%	100%
...fait preuve d'imagination et d'audace	63	69
...ou ne fait pas vraiment preuve d'imagination et d'audace	24	21
— Sans opinion	13	10
	100%	100%
...va donner à Lille la stature d'une grande métropole européenne	74	73
...ou ne lui donnera pas	18	22
— Sans opinion	8	5
	100%	100%
...sera apprécié de la majorité des Lillois	61	56
...ou ne sera pas apprécié de la majorité des Lillois	24	29
— Sans opinion	15	15
	100%	100%

Après une présentation sommaire des éléments de programme d'Euralille, les Lillois ont été invités à juger la qualité du projet. Toutes les appréciations sont positives. Les différences de jugement entre l'ensemble des Lillois et ceux qui ont entendu parler d'Euralille sont minimes. Les Lillois ont bien assimilé que ce projet d'urbanisme créera des emplois et ils estiment sa conception audacieuse.

Question : Estimez-vous que le projet d'Euralille/Rem Koolhaas est très important pour l'avenir de Lille ou n'est pas très important pour l'avenir de Lille ?

	Il est très important pour l'avenir de Lille	Il n'est pas très important pour l'avenir de Lille	Sans opinion
TOTAL	83	12	5
SEXE			
— Homme	84	12	4
— Femme	82	12	6
AGE			
— 18 à 24 ans	87	11	2
— 25 à 34 ans	85	9	6
— 35 à 49 ans	79	18	3
— 50 à 64 ans	78	15	7
— 65 ans et plus	83	8	9
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE			
— Cadre, commerçant	79	17	4
— Profession intermédiaire, employé	83	13	4
— Ouvrier	83	13	4
— Inactif, retraité	84	8	8
PRÉFÉRENCE PARTISANE			
— Gauche	91	6	3
— dont : Parti socialiste	90	6	4
— Mouvement écologiste*	83	17	0
— Droite	82	12	6

* En raison de la faiblesse des effectifs, les résultats sont à interpréter avec prudence. Massivement les Lillois trouvent que le projet Euralille est très important pour l'avenir de Lille. Peu de sondés se déclarent sans opinion.



CUDL: feu vert pour la ZAC des gares

Lors de sa réunion du 27 avril, le Conseil de la Communauté Urbaine de Lille a adopté le projet de création de la ZAC du centre des gares.

"Le centre d'affaires, c'est une turbine!": en rappelant ainsi les enjeux et les conséquences de l'arrivée des TGV à Lille, Pierre Mauroy, Président de la Communauté Urbaine, ne faisait que prêcher des convaincus. Le Conseil de la CUDL a en effet adopté à la majorité la création de ce que l'on nomme déjà couramment "l'entre-deux gares". Une ZAC pas tout à fait la même, et pas tout à fait une autre... Identique aux autres zones d'activités dans sa forme, mais tellement unique dans ses enjeux, ses ramifications. Faut-il rappeler que Lille sera demain le seul véritable carrefour des communications en Europe? Qu'aucun trajet TGV du nord au sud de

l'Europe, et d'est en ouest ne pourra se faire sans passer par la capitale des Flandres? Que de 3 millions de passagers par an actuellement nous allons passer à 20 puis 28 millions? "La ZAC de Lille vous concerne où que vous soyez dans la Métropole", a rappelé Pierre Mauroy. Les conseillers communautaires ont montré par leur vote qu'ils en sont bien conscients.

La première étape d'aménagement, celle qui était proposée à la CUDL, porte sur une superficie de 70 hectares environ, dont 60 sur Lille et 10 sur La Madeleine. Le Président de la Communauté Urbaine a insisté sur la complémentarité et l'esprit de collaboration qui règne entre le projet du centre des gares et celui des Portes du Romarin à La Madeleine.

Pourtant, lors de ce vote en Communauté Urbaine, 12 voix se sont élevées contre le projet, celles des élus RPR emmenées par M. Turk.

A noter pourtant que les 2 élus RPR de La Madeleine ont voté favorablement.

M. Turk, continuant le débat sanctionné récemment par l'adoption du projet au Conseil

Municipal de Lille, a voulu critiquer les méthodes utilisées et notamment le fait qu'il n'y ait pas eu de concertation au niveau de la CUDL (?).

Petit problème: la Communauté Urbaine n'est pas un Conseil Municipal où l'on débat d'un projet commun à tous, et encore moins une sorte de juridiction d'appel où les adversaires d'un projet pourraient faire modifier les décisions prises au niveau des communes.

"Dans quel désordre serons-nous entraînés si les Délibérations des Conseils Municipaux des 86 communes de la CUDL devaient

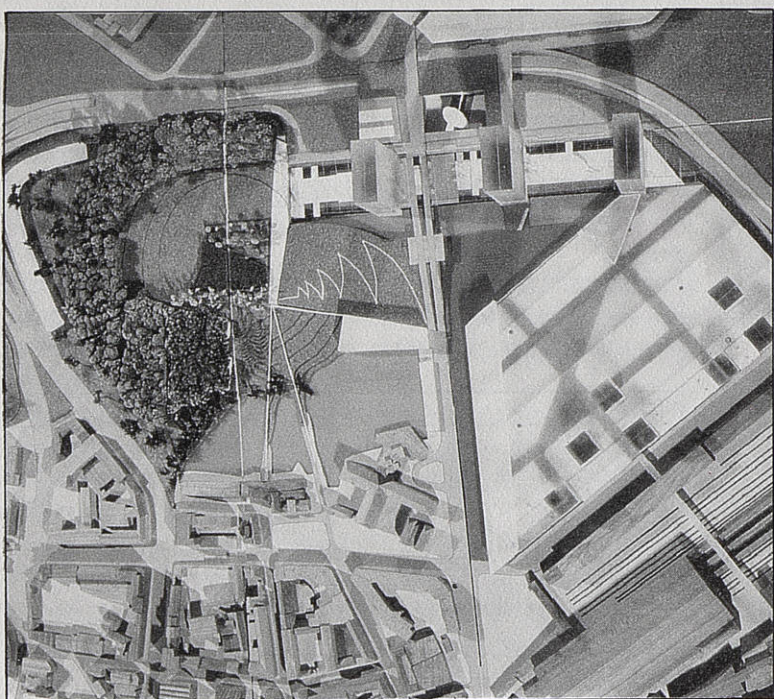
être remises en causes par cette Assemblée" a dû rappeler le Président de la CUDL, M. Pierre Mauroy.

M. Daubresse, Maire de Lambertsart, a quant à lui justifié l'absence de l'intergroupe en faisant part de ses craintes: "Cette turbine tertiaire ne risque-t-elle pas de devenir un Tchernobyl tertiaire?"

La prochaine étape est désormais fixée au mois d'octobre prochain. La Communauté Urbaine aura alors à se prononcer sur la réalisation proprement dite de cette ZAC dont elle vient de décider la création. ■

Euralille: 10 milliards d'investissements

Le premier conseil d'administration de la SEM-Euralille. Au premier rang, de gauche à droite: Gérard Tiébot, vice-président de la SEM, Pierre Mauroy, président, Bernard Roman, vice-président et Jean-Paul Baietto, directeur général.



Euralille: un chantier administratif

Les votes du Conseil municipal de Lille et de la CUDL ont donné le départ à une procédure administrative qui devra être menée tambour battant. Le préfet doit être saisi rapidement afin d'associer l'État à l'élaboration du Plan d'Aménagement de Zone et au règlement de la ZAC. Puis les maîtres d'ouvrages (CUDL, Villes de Lille et de La Madeleine, Département, Région, État et SNCF) devront donner leur accord sur le programme des équipements publics, indiquer les modalités de financement et fixer l'échéancier.

La Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers émettront ensuite un avis.

A la demande de la CUDL, le tribunal administratif désignera un commissaire enquêteur dont la mission durera un mois. Dans le même temps, la révision du Plan d'Occupation des Sols sera mise en chantier. L'ensemble de ces démarches doit s'achever dans le courant de l'été. ■

Le premier Conseil d'administration de la Société d'économie mixte Euralille s'est réuni le 14 mai à la Communauté urbaine. Cette séance de démarrage a désigné Pierre Mauroy, président de la SEM, MM. Bernard Roman et Gérard Tiébot (respectivement adjoint au maire de Lille et président de la Chambre de Commerce), vice-présidents et Jean-Paul Baietto, Directeur général de la SEM. Un bureau de 10 membres complète les instances de décision de la SEM.

Pierre Mauroy a demandé à Jean Deflassieux, ancien président du Crédit Lyonnais et de la Société d'études d'Euralille, d'assurer la promotion internationale du Centre international d'affaires et d'animer un club d'investisseurs.

Euralille n'a pas attendu d'être constituée en société d'économie mixte pour nouer des contacts avec les investisseurs. Le travail de promotion autour du projet se révèle fructueux, car aujourd'hui certaines négociations sont très avancées.

La SEM-Euralille ne se contentera pas de vendre des droits à construire, elle recherchera les utilisateurs et favorisera leur association avec des promoteurs et des investisseurs. Le Centre international d'affaires est une opération gigantesque; il représente 10 milliards de francs d'investissements sur une période de 12 ans. A ce niveau, les rapprochements entre investisseurs et opérateurs sont obligatoires.

D'ici 1993, Jean-Paul Baietto pense pouvoir réaliser la partie commerciale

EURAILLE CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Ville de Lille	représentée par Pierre Mauroy Bernard Roman Alain Demaille Jean Delannoy Bernard Derosier (1)
Communauté Urbaine de Lille	représentée par André Diligent Gérard Caudron Alain Cacheux Alex Turk (2)
Région Nord - Pas-de-Calais	représentée par Bernard Frimat
Caisse des Dépôts et Consignations	représentée par Jean-Benoît Chabrol
Rhodannienne Immobilière (Crédit Lyonnais)	à désigner
Banque Indosuez	représentée par Christian Peene
Banque Scalbert-Dupont	représentée par Claude Lamotte
Banque Populaire du Nord	représentée par Jean-Pierre Galaup
Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing	représentée par Gérard Tiébot
SCET (SNCF)	représentée par Jean-Didier Bodin
Maxwell Communication Corp.	représentée par Michel Carlot
Nota: Deux censeurs seront à désigner par les représentants des cinq actionnaires: - Banque Nationale de Paris - Crédit du Nord - National Westminster Bank - Bank of Tokyo - Instituto San Paolo di Torino.	
(1) A titre provisoire, dans l'attente de la souscription par le Département du Nord de la part du capital qui lui est réservé.	
(2) A titre provisoire, dans l'attente de la souscription par la Ville de La Madeleine de la part du capital qui lui est réservé.	

du triangle, une tour et le gros-œuvre du triangle des gares. Bien que les délais soient serrés, Euralille et les services de la Ville seront très attentifs à la qualité architecturale de l'ensemble. Des opérateurs ont déjà demandé à des architectes de talent de travailler sur des projets. Les premières approches sont prometteuses! ■

Lille Actualités

Mai 1990.

Maquette: Magenta Images.
Dépôt légal 2^e trimestre 1990.
Imprimerie Hasbroucq.